

Revue générale de droit



Gérard Aubin, Jacques Bouveresse, *Introduction historique au droit du travail*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 318 pages, ISBN 2-13-047095-5

Claude C. Boulanger, *Divorce*, Collection Aide-Mémoire — 202, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 160 pages, ISBN 2-89127-320-6

Henri Brun, Pierre Brun, *Chartes des droits de la personne. Législation, jurisprudence et doctrine*, 8<sup>e</sup> édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 962 pages, ISBN 2-89127-329-X

René Côté et Guy Rocher, *Entre droit et technique : enjeux normatifs et sociaux*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1994, 425 pages, ISBN 2-89400-038-3

Katherine Lippel, Stéphanie Bernstein et, Marie-Claude Bergeron, *Le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite : réflexions sur le droit et la médecine*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1996, 224 pages, ISBN 2-89451-047-0

Paul Martel, Luc Martel, *Les conventions entre actionnaires. Une approche pratique*, 5<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1995, 435 p., ISBN 2-920831-51-8

Ouvrage collectif, *Relations entre économies industrialisées et économies en transition ou en développement. Aspects institutionnels et juridiques*, Actes du congrès de l'IDEF à Rabat en novembre 1993, Bruxelles, Brulant, 1995, 669 pages, ISBN 2-909536-0205

Adrian Popovici, *La couleur du mandat*, Les Éditions Thémis Inc., Montréal, 1995, 634 pages, ISBN 2-89400-065-0

André Poupart (textes réunis par), *Le défi du droit nouveau pour les professionnels. Le Code civil du Québec et la réforme du Code des professions*, Les Journées Maximilien-Caron 1994, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 223 pages, ISBN 2-89400-052-9

Hubert Reid, Julien Reid, *Code de procédure civile du Québec. Complément de jurisprudence et doctrine*, 11<sup>e</sup> édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1995, 847 pages, ISBN 2-89127-327-3

Heather Charlap, Panagiota Kalantzis, Marie-Luce Fortier et Natacha Leclerc

Volume 27, numéro 1, mars 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035845ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035845ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charlap, H., Kalantzis, P., Fortier, M.-L. & Leclerc, N. (1996). Compte rendu de [Gérard Aubin, Jacques Bouveresse, *Introduction historique au droit du travail*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 318 pages, ISBN 2-13-047095-5 / Claude C. Boulanger, *Divorce*, Collection Aide-Mémoire — 202, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 160 pages, ISBN 2-89127-320-6 / Henri Brun, Pierre Brun, *Chartes des droits de la personne. Législation, jurisprudence et doctrine*, 8<sup>e</sup> édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 962 pages, ISBN 2-89127-329-X / René Côté et Guy Rocher, *Entre droit et technique : enjeux normatifs et sociaux*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1994, 425 pages, ISBN 2-89400-038-3 / Katherine Lippel, Stéphanie Bernstein et, Marie-Claude Bergeron, *Le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite : réflexions sur le droit et la médecine*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1996, 224 pages, ISBN 2-89451-047-0 / Paul Martel, Luc Martel, *Les conventions entre actionnaires. Une approche pratique*, 5<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1995, 435 p., ISBN 2-920831-51-8 / Ouvrage collectif, *Relations entre économies industrialisées et économies en transition ou en développement. Aspects institutionnels et juridiques*, Actes du congrès de l'IDEF à Rabat en novembre 1993, Bruxelles, Brulant, 1995, 669 pages, ISBN 2-909536-0205 / Adrian Popovici, *La couleur du mandat*, Les Éditions Thémis Inc., Montréal, 1995, 634 pages, ISBN 2-89400-065-0 / André Poupart (textes réunis par), *Le défi du droit nouveau pour les professionnels. Le Code civil du Québec et la réforme du Code des professions*, Les Journées Maximilien-Caron 1994, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 223 pages, ISBN 2-89400-052-9 / Hubert Reid, Julien Reid, *Code de procédure civile du Québec. Complément de jurisprudence et doctrine*, 11<sup>e</sup> édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1995, 847 pages, ISBN 2-89127-327-3]. *Revue générale de droit*, 27(1), 111-120. <https://doi.org/10.7202/1035845ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

---

## NOTULES

**Gérard AUBIN, Jacques BOUVERESSE, *Introduction historique au droit du travail*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 318 pages, ISBN 2-13-047095-5.**

This work documents the history of labour law in France from the 18<sup>th</sup> to the 20<sup>th</sup> centuries. The authors rely on historical, social, political, and philosophical accounts of French society to demonstrate that the development of labour law owes more to the underground and emancipating action of the Christian principle that prohibits treating human labour as merchandise, than to the influence of the Romans.

The preliminary chapter sets the stage and tone for the rest of the work. The authors discuss the nature of the work force and outline the domination and dependency of the peasantry on the nobility that is characteristic of the old regime.

The first part of the work is divided into five chapters that focus on the workers' struggle within the context of the revolutionary pact that heralded the rights of independent labour. The first chapter describes the appearance of the third estate. The second and third chapters deal with the law of independent labour, and the wage earner on the fringes of society, respectively. The fourth chapter examines the challenges imposed upon the proletariat as a result of the shifting economy and the impact of the Industrial Revolution. The fifth and final chapter discusses the revenge of the policies (1840-1870) and the desire to engage in a debate on the methods and purposes of the industrial system.

As a result of the diverse and unforeseen consequences of the industrial upheaval, the revolutionary pact required serious revision. The second part of this work is divided into four chapters and concentrates on the workers' struggle within the industrial pact.

The first chapter outlines the republican project and its agenda. The second chapter focuses on the rallying of the working class and its daily pugnacity against the state who refused to satisfy its needs for personal independence. The audacity and timidity of

the legislator is the subject of the third chapter. Although legislative intervention was quite prevalent and constituted an impressive whole (the appearance of measures reducing the work day, creating security within the work force, and implementing social insurance), the republican policies were less assertive than they appeared to be. The fourth and final chapter concludes by discussing how the social pact was put to the test throughout history, particularly in the context of World War I.

This work provides a comprehensive historical introduction to the development of labour law in France. The authors examine the fundamental sociological, ideological, and political factors leading to the contemporary rules governing the relationship between employees and employers.

**Heather CHARLAP**

**Claude C. BOULANGER, *Divorce, Collection Aide-Mémoire — 202, 3<sup>e</sup> édition*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 160 pages, ISBN 2-89127-320-6.**

Vous cherchez un instrument de travail offrant les marches à suivre pour mener à une demande de divorce ou de séparation de corps? La collection Aide-mémoire présente la troisième édition sur le divorce comblant votre besoin. C'est le travail de l'honorable Claude C. Boulanger, juge à la Cour du Québec, qui offre à tout praticien intéressé un guide pratique des démarches à suivre et des suggestions utiles concernant plus spécifiquement : l'entrevue avec le client, la rédaction des actes de procédure, les mesures accessoires et les ordonnances modificatrices.

L'ouvrage, publié pour la première fois en 1989 et réédité en 1990 pour la seconde fois, propose une troisième édition incorporant les mises à jour portant sur l'évolution de la procédure en matière de divorce ainsi que les amendements apportés aux *Règles de pratique de la Cour supérieure en matière familiale*. C'est un document de grande utilité qui présente de façon concise les étapes à suivre lors de la préparation d'un dossier.

L'auteur expose dès le début de l'ouvrage d'autres instruments de travail nécessaires pour procéder adéquatement dans la concrétisation de sa requête. Il invite le lecteur à prendre connaissance de la législation pertinente en matière de divorce et de séparation de corps en invoquant différents projets de lois. D'ailleurs, l'auteur présente dès les premières pages, la notion de « patrimoine familial » et le principe de la « survie de la créance alimentaire au décès du débiteur » adoptés par la réforme au Code civil interdite par le Projet de loi 146, L.Q. 1989, c. 55.

L'ouvrage se divise en huit parties. Chaque section traite de façon brève et directe d'un aspect particulier du divorce ou de la séparation de corps. Après la succincte introduction sur la législation pertinente, l'auteur entame sa recherche en exposant les parties représentées dans chaque dossier. On y retrouve donc un premier chapitre concernant la représentation de la partie demanderesse, suivie de la partie défenderesse, des demandes conjointes, des mesures provisoires à entamer, d'autres procédures d'intérêt plus spécifique, des ordonnances modificatrices, de la séparation de corps et enfin l'annexe comportant différents actes de procédure.

Les chapitres sont élaborés de façon similaires. Chaque section aborde l'étude se fondant sur quatre points de repères : l'entrevue avec le client, la rédaction des actes de procédure, les démarches à effectuer et enfin la présentation de la requête. De plus, l'ensemble des procédures particulières exposées englobe la saisie avant jugement, l'expertise psychosociale, la nomination d'un procureur à l'enfant, la radiation de l'inscription d'une déclaration de résidence familiale ainsi que l'inscription d'une hypothèque légale. Enfin, l'honorable juge Boulanger présente les aspects essentiels relevant des ordonnances modificatrices et de la séparation de corps en faisant référence aux pages précédentes.

L'intérêt fondamental de cet ouvrage pourrait facilement constituer la dernière section intitulée : « annexe : Modèles d'actes de procédure ». Ici l'auteur donne au praticien œuvrant dans le divorce et la séparation de corps le guide ultime pour la rédaction des multiples procédures existant dans la ma-

tière. Il est à noter que les chapitres précédents y font référence de façon régulière, permettant donc au lecteur de visualiser les indications du juge. Ce sont sans aucun doute les procédures les plus fréquemment utilisées, émergeant dans les divers dossiers. L'auteur rappelle qu'il y aura lieu de faire les adaptations nécessaires selon les circonstances. L'importance de cette partie dans un tel guide pratique se comprend par le fait que l'auteur y réserve deux tiers de son exposé.

Il faut conclure à l'efficacité et à l'indispensabilité d'un tel ouvrage pour tout praticien en matière de divorce et de séparation légale. Cet ouvrage peut être qualifié de fort utile vu la possibilité de consultation rapide et efficace. L'auteur fait en outre référence au nom de certains formulaires pertinents ainsi qu'à différents centres d'information. L'aide-mémoire s'avère donc un outil précieux qui offre non seulement un guide pratique mais aussi la bonne marche à suivre.

**Panagiota KALANTZIS**

**Henri BRUN, Pierre BRUN, Chartes des droits de la personne. Législation, jurisprudence et doctrine, 8<sup>e</sup> édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 962 pages, ISBN 2-89127-329-X.**

Voici la 8<sup>e</sup> édition<sup>1</sup> de l'excellent ouvrage des auteurs Henri Brun et Pierre Brun. En effet, depuis 1986, date de la première édition, M<sup>e</sup> Henri Brun, épaulé par la suite par M<sup>e</sup> Pierre Brun, a tenté de faire un ouvrage qui brosserait un tableau du développement de la jurisprudence et de la doctrine actuelles quant aux droits et libertés de la personne.

Comme dans sa première édition, le volume contient le texte bilingue des quatre lois canadiennes qui ont une incidence sur les droits et libertés de la personne : La *Charte des droits et libertés de la personne*, la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Déclaration canadienne des droits* et la *Loi canadienne sur les droits et libertés*. Les principaux énoncés de droit sont énumérés et explicités brièvement sous chacun des articles des quatre Chartes, avec des références à des décisions canadiennes ou ouvrages pertinents. Différents

1. Pour des recensions sur des éditions antérieures du même ouvrage, voir : (1989) 20 R.G.D. 755, (1993) 24 R.G.D. 293 et (1994) 25 R.G.D. 472.

documents internationaux suivent afin de pouvoir guider le lecteur qui désirerait les comparer avec les lois canadiennes. Le volume contient entre autres, la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* et le *American Bill of Rights*.

Ce qui différencie les éditions postérieures à la première édition c'est le nombre de références à la jurisprudence et à la doctrine, lesquelles références sont venues se multiplier afin d'aider à la compréhension et à l'interprétation de ces lois. En effet, depuis la parution du premier volume, le nombre de pages de la jurisprudence citée et de la doctrine citée a quadruplé (une quinzaine de pages dans le cas de la jurisprudence citée à une soixantaine de pages). Un index d'une dizaine de pages, une table des abréviations ainsi qu'un plan du volume sont des éléments clés afin d'entamer une recherche rapide.

Nous voulons féliciter les auteurs pour leur bon travail et nous encourageons l'acquisition de cet ouvrage par les praticiens qui sont souvent confrontés à des cas de violations des droits de la personne dans leur pratique.

**Marie-Luce FORTIER**

**René CÔTÉ et Guy ROCHER, *Entre droit et technique : enjeux normatifs et sociaux*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1994, 425 pages, ISBN 2-89400-038-3.**

L'ouvrage trouve sa force dans un vaste programme de recherche élaboré en 1984-85 et organisé par le gouvernement du Québec. Les recherches ont débuté à travers l'analyse des changements technologiques par rapport à la modification des dimensions juridiques pour pouvoir mieux s'adapter aux nouveaux rapports économiques, sociaux et politiques. Cette réalité a apporté l'émergence de normes dans ce contexte de changements juridiques.

Le but principal de cet ouvrage est d'exposer les résultats obtenus à l'intérieur du « Programme interuniversitaire de recherche sur le droit et les technologies ». Les textes de cet ouvrage collectif sont regroupés sous quatre sujets. Les auteurs incluent une introduction qui explique leur recherche, les termes utilisés ainsi que les conclusions globales auxquelles ils sont arrivés. Le nombre d'auteurs

qui ont collaboré à cet ouvrage s'élèvent à dix-neuf, ce qui nous donne un aperçu des enjeux entre le droit et la technique sous de nombreuses perspectives différentes.

La première partie présente des enquêtes qui ont eu lieu auprès des acteurs impliqués dans la mise en place de nouvelles technologies. On retrouve ici des études sur l'institutionnalisation de la procréation artificielle, l'émergence de l'ingénieur biomédical en milieu universitaire et hospitalier, le processus d'allocation des équipements entre centres hospitaliers ainsi que l'arrivée des normes dans le domaine des communications et renseignements personnels (plus particulièrement en matière de couplages informatisés de fichiers de personnes et de l'usage d'identifiants universels). Ces études sont toutes basées sur des cas actuels au Québec.

La seconde partie regroupe deux textes sur l'expérimentation des technologies de l'intelligence artificielle dans le domaine du droit. L'un porte sur l'anormativité des systèmes experts en droit, c'est-à-dire le manque de normes, l'autre est axé sur la détermination de la peine en cas de fraude.

On passe ensuite à des exposés et critiques de discours sur les sujets traités dans la recherche. En premier lieu, une analyse de la presse québécoise est faite sur le statut de la femme et les revendications de normes pour les techniques de reproduction. On s'interroge également sur les développements biomédicaux et l'éthique animale qui nous amènent vers l'élaboration d'un droit nouveau. Enfin, il s'agit d'une étude sur l'émergence et le développement d'une nouvelle éthique en droit.

Dans la première partie, les auteurs se concentrent sur une analyse du développement de normes pour régir les nouvelles technologies à un niveau international. Le premier texte traite de l'internationalisation des normes à l'intérieur des secteurs technologiques de l'énergie nucléaire, les communications et les technologies biomédicales. Enfin, on étudie le rôle des États-Unis dans leur diffusion de l'internationalisation normative et le droit de l'informatique.

Les différents sujets qui sont abordés à l'intérieur de cet ouvrage collectif sont vus sous quatre angles soit : l'aspect juridique, l'aspect sociologique et économique, l'expérimentation technique ainsi que l'évaluation critique. Ces angles permettent aux

auteurs de nous donner un aperçu global des nouvelles technologies ainsi que du processus d'insertion de normes à l'intérieur du droit national et international. On voit donc le rôle important que joue le développement de nouvelles technologies par rapport à l'évolution du droit.

**Natacha LECLERC**

**Katherine LIPPEL, Stéphanie BERNSTEIN et, Marie-Claude BERGERON, *Le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite : réflexions sur le droit et la médecine*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1996, 224 pages, ISBN 2-89451-047-0.**

Cet ouvrage touche à de nombreux domaines qui peuvent facilement entrer en contradiction, surtout en ce qui concerne le droit et la médecine. Le médecin émet un certificat de retrait qui a une influence « quasi décisionnelle » sur le droit au retrait préventif. Le problème qui se pose est celui de la cohérence juridique vu qu'il n'y a pas d'uniformisation entre les décisions et motivations des médecins. Cet ouvrage tente de réconcilier le droit et la médecine en examinant leur application au Québec.

On ne peut affirmer que ce droit est dénudé de toute réglementation car certaines conditions d'exercice du retrait sont incluses et examinées à l'intérieur de la législation québécoise. Ces conditions sont inhérentes à l'emploi qu'occupe la femme ainsi que les différents obstacles auxquels elle devra faire face (Partie 1).

La jurisprudence et la législation vont encore plus loin en tentant de dénoncer les dangers qui pourraient justifier un retrait préventif. Les rédactrices analysent la jurisprudence tant aux niveaux des tribunaux administratifs que judiciaires. Elles rencontrent des problèmes tels l'incertitude scientifique et les conditions personnelles par opposition aux conditions médicales provoquées par le travail. Les différentes circonstances qui vont constituer un danger vont permettre d'évaluer la nécessité et la durée d'un retrait (Parties 2 et 3).

La preuve du retrait pourra se faire par deux moyens, soit le certificat médical et la preuve devant le tribunal. Dans ce dernier cas, les médecins serviront de témoins principaux. À cette étape, différents intervenants peuvent jouer un rôle important dans le processus judiciaire. Parmi ceux-ci on retrouve le médecin traitant, les médecins de la direction de la santé publique, les médecins de l'établissement ainsi que les intervenants de la C.S.S.T. (Partie 4).

Le but des procédures de retrait est principalement l'affectation de la travailleuse à des tâches qui ne sont pas dangereuses et qu'elle pourra raisonnablement accomplir. L'affectation sera soumise à différentes demandes, obligations qui pourront engendrer des contestations par la travailleuse si le danger n'est pas éliminé ou si les nouvelles tâches sont trop difficiles (Partie 5).

Ce régime de retrait préventif, malgré les nombreuses incertitudes qu'il crée au niveau de la cohérence juridique, présente de bons avantages économiques. La travailleuse sera ainsi protégée de tous les dangers à sa santé et pourra par la suite retourner à son emploi régulier (Parties 6 et 7).

Cette analyse permet de présenter tous les aspects qui entourent les interrogations existant entre le droit et la médecine et nous donne les nombreuses alternatives qui peuvent être empruntées par la jurisprudence.

**Natacha LECLERC**

**Paul MARTEL, Luc MARTEL, *Les conventions entre actionnaires. Une approche pratique*, 5<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1995, 435 p., ISBN 2-920831-51-8.**

Il s'agit de la 5<sup>e</sup> édition<sup>1</sup> du volume paru en 1983 dont les auteurs sont bien connus du monde de droit corporatif et fiscal. Il est à jour au 10 mars 1995.

Le livre est divisé en trois parties principales distinctes : Les Clauses d'achat-vente d'actions, les Clauses de « société », de vote et d'administration et les Formules-Modèles. Ces parties sont précédées d'un texte

1. Cf. pour la 1<sup>re</sup> édition, (1984) 15 R.G.D. 515-520 et pour la 4<sup>e</sup> édition, (1993) 24 R.G.D. 141-142.

destiné au lecteur qui s'intitule Remarques générales, et qui se veut une sorte d'introduction à la matière pour nous démontrer l'importance des conventions entre actionnaires, entre autres lors de conflits.

La partie I est la plus volumineuse et contient douze chapitres. En général, chacun des chapitres correspond à une clause spécifique expliquée en détails et se termine par un exemple complet de celle-ci.

Le chapitre 1 nommé Quelques principes, se veut une introduction aux règles générales applicables à l'encontre des clauses d'achat-vente d'actions. Les sujets de la légalité de telles clauses, des effets qu'elles pourraient avoir pour les tiers, de leurs objectifs et de leur contrôle fiscal sont analysés.

Les chapitres 2 à 4 traitent des clauses de premier refus, d'offre obligatoire et *shotgun* qui obligent l'actionnaire à offrir en premier lieu à ses partenaires les actions qu'il désire vendre.

Les chapitres 5 et 6 traitent des clauses d'évaluation et de paiement. Les premières sont utilisées pour aider à l'évaluation de la valeur des actions lors de la vente tandis que les deuxièmes permettent de prévoir à l'avance le ou les mécanismes de paiements qui seront acceptés par les actionnaires.

Le chapitre 7 traite de la clause d'assurance qui accompagne souvent la clause de l'offre obligatoire en cas de décès.

Le chapitre 8 concerne les clauses de protection entre les acheteurs et les vendeurs. Les auteurs insistent davantage sur l'importance de telles clauses pour le vendeur étant donné qu'il est celui qui prend le plus de risques.

Le chapitre 9 nous apprend ce qu'est la clause d'achat par la compagnie et contient quatre tableaux comparatifs qui aident à la compréhension.

Le chapitre 10 traite de la clause possible de mandataire-dépositaire par laquelle un tiers sert d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur des actions.

Le chapitre 11 traite de la clause pénale qui pourrait s'avérer utile comme gardienne de la bonne foi entre les parties.

Finalement, le chapitre 12 traite des autres clauses qui ont leur importance dans une convention d'actionnaires telles qu'une

clause de priorité des conventions, une clause de convention unanime et une clause d'inscription sur les certificats pour n'en nommer que quelques-unes.

La partie II du volume contient les chapitres 13, 14 et 15.

Dans le chapitre 13, on traite de la clause de société qui sert essentiellement à cerner la nature et l'étendue de la participation (mise de fonds, nature et quantité de travail et partage des revenus) de chacun des actionnaires dans celle-ci.

Le chapitre 14 traite des clauses de vote qui doivent protéger les actionnaires minoritaires et qui peuvent être utiles, par exemple, lors d'impasses aux assemblées d'actionnaires.

Enfin, le chapitre 15 traite des clauses d'administration qui permettent aux actionnaires d'avoir un certain rôle dans les opérations ou l'administration de la compagnie.

La partie III, qui contient une centaine de pages, termine le volume en donnant onze exemples complets de conventions d'actionnaires contenant toutes les clauses pertinentes, ce qui nous permet de faire une synthèse de la matière et d'en saisir les interrelations nécessaires.

Entre autres, à titre d'exemple, on retrouve une convention entre deux actionnaires à parts égales dans une compagnie provinciale de la Partie IA contenant deux clauses *shotgun* ainsi qu'un modèle de convention contenant des clauses d'administration pour la compagnie fédérale et la compagnie provinciale.

Les lecteurs apprécieront les outils de référence contenus dans cet ouvrage tels que des tables d'abréviations, des matières et des formules qui sont placées au début de l'ouvrage, ainsi qu'une table de jurisprudence et un index détaillés situés à la fin.

Pour ceux qui hésitent à acquérir la nouvelle édition, je vous répondrai qu'au fil des ans, l'ouvrage semble être devenu un véritable monument en la matière, car de nombreux exemples de clauses ainsi que de nouvelles explications suivant les changements dans la pratique ou la législation se sont rajoutés depuis 1983.

En terminant, ce volume est un bon outil de travail pour les avocats pratiquant

le droit corporatif et fiscal ou pour les étudiants qui veulent se diriger dans le domaine. Il est écrit de manière simple, quelques fois teinté d'humour, et est facile d'accès. Il contient plusieurs conseils pertinents et exemples pratiques qui démontrent l'étendue de l'expérience et de la connaissance de ces deux juristes.

**Marie-Luce FORTIER**

**OUVRAGE COLLECTIF, *Relations entre économies industrialisées et économies en transition ou en développement. Aspects institutionnels et juridiques, Actes du congrès de l'IDEF à Rabat en novembre 1993, Bruxelles, Brulant, 1995, 669 pages, ISBN 2-909536-0205.***

Ce volume a trouvé son origine dans le cadre d'un Congrès qui s'est tenu à Rabat en novembre 1993 à l'invitation du roi du Maroc. Les textes qui y sont regroupés sont l'œuvre de soixante-dix auteurs différents. L'espace étant restreint, je traiterai des grands sujets sans approfondir pour commenter l'œuvre de chaque auteur. Il convient de préciser que cet ouvrage collectif a été produit en collaboration avec l'Institut international de droit d'expression et d'inspiration française et est donc rédigé uniquement par des juristes de langue française.

L'économie et la mondialisation étant des sujets diversifiés, l'étude qui est proposée dans cet ouvrage en est une générale. Les auteurs touchent les points saillants de ce droit sans aller trop en profondeur. D'ailleurs, l'auteur de l'introduction fait mention de ces lacunes surtout au niveau des institutions. Par contre, le grand nombre d'auteurs donnent au lecteur une panoplie de visions et d'approches différentes du rôle du droit dans la mondialisation de l'économie.

L'ouvrage se divise en deux grandes catégories soit le mouvement des produits (marchandises et services) et les mouvements des facteurs de production. Lors de l'organisation des marchandises et services, deux tendances, quelque peu contradictoires, se dégagent soit une globalisation accompagnée d'une régionalisation. Les systèmes qui ont été étudiés sont ceux relatifs à la francophonie; on retrouve plus particulièrement la CEI (Europe de l'est), l'ALÉNA (Amérique du Nord), le MERCOSUR (Communauté des Caraïbes) et l'ASEAN (Asie). Parmi tous ces organismes, on voit surgir un souci d'harmonisation accompagné de l'élaboration d'institutions spé-

cialisées pour trancher les litiges entre les nombreux acteurs économiques.

Les réflexions sur ce point de vue aboutissent généralement à la création d'une organisation où l'on devra établir des normes qui vont permettre la libéralisation des échanges mondiaux et ainsi effacer le rapport de force qui peut exister entre certains États.

Le second titre traite du mouvement des facteurs de production soit essentiellement des travailleurs. Les mouvements des capitaux représentent 30 à 35 milliards de dollars. Cependant l'offre de capitaux est grandement insuffisante par rapport à la demande vu les importants déficits de la majorité des pays. La sécurité juridique des transactions devra s'inspirer d'une nouvelle confiance entre les États pour ainsi permettre le meilleur financement des investissements. De nombreux autres problèmes relatifs aux différences culturelles, l'immigration, la population, les fluctuations de la conjoncture se heurtent à un mouvement efficace des facteurs de production. Les auteurs tentent de trouver des solutions ou des actions préventives pour créer des emplois par le biais du développement de la culture et de l'agriculture. Ces remèdes ne sont pas sans obstacles. Le but ultime est de tenter de réglementer les mouvements et d'orienter la justice vers un « avenir global » plus équitable.

Cet ouvrage, dont les sujets sont très variés, permet de survoler de nombreuses questions touchant la mondialisation des économies et l'évolution du droit. De plus, la comparaison entre les divers systèmes juridiques francophones donne une bonne idée du droit comparé en cette matière.

**Natacha LECLERC**

**Adrian POPOVICI, *La couleur du mandat, Les Éditions Thémis Inc., Montréal, 1995, 634 pages, ISBN 2-89400-065-0.***

Adrian Popovici est professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal depuis 1968. L'ouvrage aborde de façon détaillée la notion du mandat et en particulier la différence qui existe entre le sous-mandat et la substitution de mandataire. Il se penche sur des problèmes contemporains qui affectent le monde juridique. L'auteur nous indique son but en élaborant un texte de ce genre : « Pour moi, le rôle de la doctrine n'est pas seulement d'expliquer le nouveau droit civil et de le systématiser, mais de le repenser » (p. XXXIII).

Le texte est structuré de façon très systématique en quatre chapitres comprenant plusieurs sections. Le premier chapitre « L'odeur du mandat » traite de l'essence même du mandat, du mandat tacite, des parties et les tiers, du mandat rétroactif et enfin, des mandats apparents et ses démembrements. Dans ce chapitre l'auteur définit clairement le mandat tel qu'on le connaît au *Code civil du Québec*, article 2130. En fait ce chapitre traite de la nature du contrat de mandat avec tous les intervenants.

Le second chapitre, « La substitution de mandataire et le sous-mandat », aborde une branche spécifique du mandat. Il débute par l'analyse de la substitution de mandataire en traitant de la responsabilité contractuelle du fait d'autrui pour ensuite attaquer les sujets de l'action directe contractuelle et extra-contractuelle. Ensuite, sont abordées les questions du sous-mandat, autorisé et non autorisé, le recours délictuel et le recours en vertu de la stipulation pour autrui. Le chapitre se conclut par l'exposé des critères de distinction entre le sous-mandat et la substitution de mandataire. Pour ce faire on retrouve une grille d'analyse récapitulative s'appliquant particulièrement au sous-mandataire dans trois circonstances précises : 1) le sous-mandataire est au courant non seulement de l'existence du contrat de mandat principal, mais de l'identité du mandant, 2) le sous-mandataire qui ignore l'identité du mandant, mais connaît l'existence du mandat et enfin 3) le sous-mandataire ignore que le mandataire, son mandant, est lui même un mandataire.

Le troisième chapitre intitulé « L'omniprésence du mandat » nous démontre des exemples courants de représentation tombant sous la notion de mandat. Il traite au départ des mandats que l'on rencontre de façon directe pour ensuite expliquer des notions de « représentation passive » comme entre autres le paiement et sa réception. De plus, ce chapitre présente l'ampleur du mandat. L'auteur aborde donc différents types de mandats tels celui du professionnel, du salarié...

Le dernier chapitre concerne la formation du contrat de mandat. Popovici expose en diverses étapes la nature juridique de l'offre incluant son acceptation et ses conséquences. Il complète l'analyse en étudiant la promesse de contrat, plus particulièrement la promesse unilatérale et synallagmatique. Ce chapitre traite de plusieurs autres facettes du

contrat de mandat en application de nombreuses règles prévues au Code civil.

Le livre offre enfin aux lecteurs une liste des principales abréviations, un avant-propos afin de situer l'ouvrage, une introduction à la matière et divers annexes et schémas. Dans sa conclusion l'auteur ne prétend pas avoir tout couvert sur le sujet malgré un texte élaboré et jusqu'à un certain point assez ardu. Tout au long du texte, on peut observer de nombreux exemples schématisés afin de permettre une meilleure compréhension des notions juridiques se rapportant au mandat. De plus l'auteur fait de nombreuses citations et références à la doctrine et à la jurisprudence disponibles autant avant qu'après l'entrée en vigueur du *Code civil du Québec*.

Il s'agit d'une excellent bouquin pour ajouter à une collection; cependant étant donné qu'il s'agit d'un texte spécialisé, la lecture s'avère par moment ardue. Pour l'étude du mandat, il semble un ouvrage indispensable.

**Panagiota KALANTZIS**

**André POUPART (textes réunis par), *Le défi du droit nouveau pour les professionnels. Le Code civil du Québec et la réforme du Code des professions*, Les Journées Maximilien-Caron 1994, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 223 pages, ISBN 2-89400-052-9.**

The reform of the *Professional Code* manifested itself in Bill 140 and evolved into *An act to amend the professional code and other acts respecting the professions*. Its object is to provide professionals with the credibility required to fulfil their mandate of protecting the public. With the coming into force of the aforementioned Act, as well as the alteration of certain concepts and imposition of additional obligations in the *Civil Code of Québec* (such as the obligations of information, loyalty, and good faith), professionals face a challenge. The Law faculty of the University of Montréal presented a text of conferences from the Journées Maximilien-Caron 1994, whereby several participants were invited to consider the effect that such legislative reforms will have on their practices and the challenges they will face as a result of such reforms. It should be noted that this collection was presented prior to the coming into force of Bill 140.



Robert Diamant, the President of the Office des professions du Québec, delivered the inaugural address. In "La légitimité des ordres professionnels", M<sup>e</sup> Diamant reviewed the legitimacy of professional orders and the impact of Bill 140 on their credibility, which he insisted, is an essential condition of such legitimacy. While emphasis was placed on the strengths of the structure and workings of Québec's professional orders, the author acknowledged that new social realities call for improvements to enhance the credibility of our system within Québec society. M<sup>e</sup> Diamant remained optimistic that the challenges will be met successfully while preserving the objective of professional orders, that is, the protection of the public. Following the inaugural speech, the texts are separated into two principal parts embodying the topics addressed.

The first part of the texts considers the relationships professionals have between themselves, as well as with their clients. In "Les contrats d'association entre professionnels", Pierre L. Laporte described various contracts of association retained by professionals. He established that the *Civil Code of Québec* made some important revisions to be considered in the framework of contracts of partnership within which professionals are inclined to perform their activities. Although his approach is very technical, with numerous references and cross-references to sections in the *Civil Code of Québec*, the author identified essential provisions that regulate fundamental issues involving the status of associates regarding such partnerships, and their responsibilities towards third parties (clients and public alike).

Marie-France Bich addresses the status of the professional employee in relation to contracts of employment in "Le professionnel salarié: considérations civiles et déontologiques". The author attempted a reconciliation of two diametrically opposed concepts, the independence and professional autonomy of the members of professional orders with the control an employer exercises over an employee's duties. After providing the reader with a brief history of the status of a "professional" and that of an "employee", the author analyzed the notion of subordination within a contract of employment and compared it to the autonomy of a professional. This analysis concluded with the contention that the status of a professional, and the autonomy associated with such status, does not

stand in the way of that of an employee. As such, a professional employee is subjected to the rights and obligations proceeding from a contract of employment in circumstances requiring it.

Still part of the same topic, "Le nouveau cadre contractuel de l'exercice des professions" by Claude Fabien is an analysis of the changes generated by the *Civil Code of Québec* to the contractual framework of the practice of professionals. After qualifying certain types of contracts, the author described the obligations imposed on a professional resulting from such contracts. Although numerous obligations arise from such contracts, the author highlighted the obligations of loyalty, information, specific performance, and good faith. He then described how the rules of civil liability of a professional towards his client have changed with the coming into force of the C.C.Q.

After extensive analysis of the amendments to the *Civil Code of Québec* and their practical implications on the practice of professionals, the conference undertakes a second theme. This one deals with civil and deontological supervision of the acts carried out by professionals.

Guy Pépin addresses the compatibility and discrepancies between civil and deontological injuries in the first part of this theme. The author contrasted the source and nature of a civil injury with that of a deontological injury. The consequences of such a distinction were illustrated with several decisions rendered by the Québec courts. The application of theoretical concepts to factual situations favoured comprehension of the rules related to a breach of one's professional duties.

In "L'arbitraire du signe", Jean-C. Hébert reproached specific proposals outlined in Bill 140. The author argued that the institution of an arbitrary and discretionary regime creating derogatory acts which would not be specified by a law or regulation (a regime reserved exclusively for lawyers), violates the relative precision of grievances required by the *Professional Code*.

A comparison between the *Professional Code* (which endured roughly twenty years) and the proposals in Bill 140 are the subject of Guy Marcotte's contribution to the conference. In "Après vingt ans d'existence, modifications bien timides au *Code des profes-*

sions”, the author indicated the weaknesses of the *Professional Code*. He proceeded with a description of several legislative reforms proposed in Bill 140 and whether they coincide with the future development of Québec society.

While the majority of the texts in this collection use the medical and legal professions to illustrate their theories, the final text by Daniel Chénard analyzes the rules of civil liability associated with the notarial profession in light of the Supreme Court decision of *Roberge c. Bolduc*. In “L’erreur de droit et la faute professionnelle du notaire — Bilan et perspective d’avenir”, the author acknowledged the importance of this decision in determining the parameters of professional responsibility for notaries in Québec. However, he also understood that the impact of the *Civil Code of Québec* might bring about changes in the area of professional liability as and when the courts will be invited to interpret such provisions.

The theme of this conference and collection of texts is not without interest. In light of the legislative reforms effected in the *Civil Code of Québec* and in *An act to amend the professional code and other acts respecting the professions*, as well as the ever increasing number of professional orders, the issues tackled will assist in the administration and interpretation of such reforms within the context of the objective sought, that is, the protection of the public. Furthermore, the topics addressed in this collection will help sensitize members of professional orders to the rights and obligations imposed on them by such reforms. In all, this collection will serve as a useful tool not only for the professional order composed of lawyers, but for the numerous existing professional orders that have become an integral part of Québec society.

**Heather CHARLAP**

**Hubert REID, Julien REID, *Code de procédure civile du Québec. Complément de jurisprudence et doctrine*, 11<sup>e</sup> édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1995, 847 pages, ISBN 2-89127-327-3.**

Un instrument de travail indispensable dans le milieu de pratique et de recherche, la collection Alter Ego, procédure civile du Québec, revient avec sa onzième

édition mise à jour au 31 décembre 1994. Cette collection, comme l’indique le professeur Hubert Reid dans l’avant-propos de la deuxième édition parue en 1986, se destine « aux personnes qui désirent prendre une connaissance générale et globale de l’état actuel du droit dans les principaux champs d’activité juridique de notre pays ». Bref, il reprend l’ensemble des décisions rendues par la Cour suprême du Canada durant l’année 1994 tout en incorporant les décisions recensées dans *Jurisprudence Express* 1994 et celles rapportées dans divers autres recueils de jurisprudence.

Hubert Reid, avocat et professeur titulaire à la faculté de droit de l’Université Laval et son fils Julien Reid, avocat chez Martineau Walker, présentent relativement à chaque article du *Code de procédure civile*, des notes explicatives, un résumé succinct des décisions les plus pertinentes ainsi que des références à la doctrine et d’autres textes législatifs de nature à compléter la recherche engagée.

Facile à utiliser, il permet de compléter des connaissances insuffisantes en offrant au lecteur la possibilité de parcourir de façon rapide une brève rubrique de références et d’énoncés de principe ainsi que d’applications jurisprudentielles et doctrinales. Cet ouvrage constitue sans aucun doute un point de départ pour toute question portant sur les dispositions du *Code de procédure civile*.

Le plan de ce volume démontre à quel point la consultation s’avère simple. L’*Alter Ego* 1995 comporte cinq sections : une table des abréviations, la jurisprudence et la doctrine, une table de la doctrine, une table de la jurisprudence et enfin, une table des lois et règlements cités. Les tables mentionnées ci-haut font état de l’ensemble des causes, de la doctrine tout comme les lois situées au niveau du cœur du livre. D’ailleurs, ces tables offrent la possibilité d’amorcer toute recherche par un point de départ autre que les dispositions du *Code de procédure civile*.

Les auteurs présentent en fonction de leur expertise la meilleure façon de dépouiller ce document. La méthode d’utilisation proposée dans ce guide de travail comprend plusieurs étapes. Il faut d’abord repérer dans le *Code de procédure civile*, l’article « qui devra normalement fournir une réponse au problème » (p. 8) pour ensuite consulter l’*Alter Ego* sous ce même numéro. En second lieu il serait utile de consulter la référence sous la lettre « P » qui apparaît sous la plupart des

rubriques afin de compléter des connaissances insuffisantes. Enfin, ces renvois se terminent par une référence à d'autres sources de travail traditionnelles dans la mesure où le présent ouvrage ne porte pas fruit.

Bref, les longues années de recherche et l'abondante expérience de ces deux juristes constituent les raisons d'être derrière l'excellence de cet outil. Certes, ce livre s'avère un instrument de travail fort efficace dans le domaine de la recherche juridique. Chaque rubrique présente un point de départ

d'enquête et d'étude des principes d'application des dispositions du *Code de procédure civile*. Cette onzième édition de la collection *Alter Ego — Code de procédure civile* permet donc d'épargner un temps indéniable. Il faudra toutefois faire mention de la nécessité possible de procéder à une recherche de nature plus exhaustive pour toutes questions à être étudiées en profondeur. Ceci dit, la prochaine édition annuelle sera attendue avec impatience.

**Panagiota KALANTZIS**